16e ANNÉE. — N° 92. 20 CENTIMES LE NUMÉRO. MARDI, 22 AOUT 1876

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPt :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 m matin.	5 h. 10 m matin.	6 h. 53 m matin.	10 h. 12 m matin.	10 h. 28 m matin.	10 h. 45 m matin.	4 h. 27 m soir.	12 h. 45 m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20 m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m matin.

Cahors, 22 Août.

La session des Conseils généraux a été ouverte hier lundi, dans toute la France.

Nous ne tarderons pas à connaître les nominations des présidents, vice-présidents et secrétaires, ainsi que les discours prononcés par les présidents et les préfets.

On trouvera à la fin du journal les premières indications qui nous seront transmises sur la signification des choix faits par les Conseils généraux. Mais, dès ce moment, nous devons dire que nous faisons des vœux ardents pour que les assemblées départementales ne sortent pas des limites légales de leur mandat.

Les journaux de l'extrême-gauche invitent les Conseils généraux à émettre des vœux politiques. Ce serait un non-sens et une faute ; un non-sens puisque la République est le gouvernement du pays, une faute parce que les bonapartistes militants ne cherchent que des prétextes pour agiter l'opinion publique.

Il est incontestable que l'impérialisme est en décadence de toutes parts. Aux élections dernières, et principalement dans le Lot, des bandes soudoyées avaient répandu le bruit, dans toutes les communes, que le *Petit Prince* devait rentrer à Paris, dans le courant du mois d'avril, proclamé par une Chambre dévouée à la dynastie du parjure et de Sedan. Sur 300 sénateurs et 530 députés, l'Empire a obtenu 30 siéges au Sénat, 75 ou 80 à la Chambre! De là, on le sait, grande émotion dans nos campagnes qui ont clairement vu qu'on les avait trompées.

Pourquoi donc les conseils généraux fourniraient-ils des armes aux propagateurs de ces inventions, en émettant des vœux politiques qui rempliraient d'aise au même degré, MM. Louis Blanc et Madier de Montjau d'une part, M. Rouher et son armée de braillards d'autre part?

Ces braillards retrouveraient peut-être leurs voix, si les conseils généraux, au lieu d'être fidèles à la loi et de se montrer respectueux de la Constitution, s'écartaient imprudemment de l'examen des questions départementales.

Le terrain départemental est bien suffisant pour leur initiative. Le patriotisme et la protection des plus grands intérêts peuvent s'y exercer dans une large mesure.

Plus que tout autre, le Conseil général du Lot est tenu à la modération et à la réserve. Nous savons à l'avance qu'il ne s'en écartera pas. Mais, au nom de notre département représenté au Sénat et à la Chambre des députés par des adversaires du Gouvernement, qui sont toujours à l'affût des incidents pouvant provoquer des conflits ou des crises ministérielles, nous demandons à notre Conseil général de nous permettre de lui rappeler que sa mission est plus grande, plus étendue, plus délicate que celle des Assemblées qui ont autour d'elles des sénateurs et des députés amis du Gouvernement et protégés à ce titre par l'opinion publique.

La nature a été prodigue de ressources pour notre sol ; mais il semble que l'honnêteté proverbiale de nos campagnes ne doive servir qu'à détruire politiquement toute espérance d'avenir, de prospérité et de rénovation. Cette situation est triste. Il appartient au Conseil général du Lot d'en comprendre toute la gravité; car la majorité de nos sénateurs et de nos députés ne peut, avec la meilleure volonté du monde, servir à la fois Chislehurst et le département du du Lot, qui est marqué de noir, c'est-à-dire placé à un rang tout à fait inférieur. Dans les circonstances actuelles surtout, quand nous sommes menacés de l'épouvantable fléau du phylloxera, notre Conseil général s'efforcera d'obtenir tout ce que le gouvernement peut donner à des populations qui ont besoin d'être éclairées et guidées, et qui n'ont réellement à espérer et à compter que sur lui.

Il faut se souvenir de ce que l'Empire a fait pour le Lot !.. Il nous a déshérités, au profit de la Dordogne, de la grande voie, de communication qui, depuis plusieurs siècles, traversait le département du Lot tout entier, depuis les confins de la Corrèze jusqu'aux confins de Tarn-et-Garonne. Cette voie de communication entre le Nord et le Midi, si on nous l'eût conservée avec les chemins de fer, eût répandu chez nous la fortune avec le progrès. Nous avions pourtant des représentants bonapartistes auprès de Napoléon III. S'ils n'ont rien pu pour nous à cette époque, qu'avons nous à attendre des représentants bonapartistes ou protégés des bonapartistes, sous la République? Ils ont tant et tant à faire, pour donner quelque apparence de vie à leurs calculs politiques, qu'ils n'ont vraiment pas le loisir de s'occuper de nous.

Voici une bonne histoire sur le compte du bonapartiste, M. Ernest Dréolle, qui prononçait tout récemment, et à deux reprises différentes, cette odieuse parole à la tribune de la Chambre des députés : *L'armée est au-dessus des institutions.*

Au lendemain du 4 septembre, M. Ernest Dréolle écrivait (le 25 septembre 1870) la lettre suivante à MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon :

Messieurs les membres du gouvernement de la Défense nationale.

J'ai dû quitter Paris, il y a quinze jours, dans les plus douloureuses circonstances, menacé dans ma liberté et dans ma vie par une foule égarée qui venait d'interpréter contre moi une loyale déclaration insérée dans le *Pays*.

J'avais protesté contre la légalité du pouvoir institué à l'Hôtel-de-Ville, après l'invasion du Corps législatif, mais je m'étais offert de cœur, comme ancien député et comme citoyen, au gouvernement de la Défense nationale.

Je n'ai pu tenir la promesse que je m'étais faite à moi-même; j'ai dû errer longtemps pour trouver enfin, sur les côtes de la Méditerranée, un asile sûr, destiné surtout à abriter ma femme, qu'une grave maladie m'empêchait de laisser seule et sans soins.

J'ai aussitôt écrit au ministre de l'intérieur pour lui dire que ni l'oisiveté, ni l'isolement ne pouvaient convenir à mon caractère, à mon patriotisme, et je lui ai demandé de me favoriser les moyens de prêter mon concours énergique et dévoué à l'œuvre commune. Je n'ai pas reçu de réponse, et j'attribue le silence du ministre à la rupture des relations postales entre Paris et les départements.

Aujourd'hui, messieurs, j'apprends l'issue de l'entrevue de Jules Favre avec le ministre prussien; je viens de lire la proclamation que vous adressez à la France. Je ne peux plus y tenir. L'indignation m'étouffe. Il ne saurait y avoir en France un cœur qui ne bondisse de rage, un bras qui reste inatif.

J'oublie tout, les incidents politiques, les nuances, les origines du pouvoir, tout, pour venir à vous et vous dire : Prenez-moi ! Usez de moi ! Dans cette lutte suprême qui s'engage, dites-moi ce que je peux faire, je le ferai ! Il est impossible que je ne sois pas bon à quelque chose !... L'insolence de notre ennemi vous a en quelque sorte sacrés. Vous êtes maintenant la France, le pays tout entier, et, de même que je m'offrais à vous dès le premier jour en soldat, je m'offre aujourd'hui en adepte politique. Votre drapeau est le mien. L'avénement de la République date de Septembre; elle est maintenant la République de l'honneur national et de la liberté française!

J'attends votre réponse, messieurs, prêt à partir où vous me direz d'aller, à accourir vers vous si vous m'appelez, n'ayant plus qu'une ambition : être un des vôtres à la lutte et au danger, c'est-à-dire au devoir.

Ernest DRÉOLLE,
ancien député de la Gironde.

ORIENT

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante :

« Semlin, le 19 août, 2 h. 30 m. soir.

» Un grand nombre d'officiers russes arrivent chaque jour en Serbie. Plusieurs font leurs visites en uniforme. Leur voyage et leurs appointements sont payés par le comité panslaviste de Moscou.

» Cependant la conclusion d'un armistice est presque certaine.

» Un ministère Gruitch ou Marinovitch sera probablement formé.

» La population de Belgrade a été atterrée en apprenant les défaites des armées serbes.

» L'armée d'Alimpitz repasse la Drina.

» Les Turcs marchent sur Schabatz.

» 4 millions de roubles arrivent de Russie ou sont arrivés. »

En présence de la tendance que cette dépêche révèle, les nouvelles du théâtre de la guerre sont sans importance.

« La promptitude avec laquelle l'Angleterre met en route ses diplomates, dit la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, prouve qu'elle comprend que le moment approche où ses services seront acceptés par toutes les parties. »

L'Angleterre serait, dit-on, formellement opposée au renversement du prince de Milan ; elle désire que la Serbie soit remise dans le même état qu'avant la guerre. Quant aux Turcs, ils demandent à occuper diverses forteresses, de manière à pouvoir toujours surveiller le pays et à y rester militairement les maîtres. Ils exigent aussi une forte indemnité de guerre. Il est incontestable que, si sur dernier point les désirs du gouvernement turc se réalisaient, il y aurait dans ce fait un véritable renversement de toutes les notions de droit et de justice qui jusqu'à ce jour ont paru admis en Europe.

Un gouvernement qui vient de dépouiller toutes les personnes qui lui avaient prêté de l'argent s'empressant de dépouiller encore les vaincus, et prenant leur or à la face de l'Europe avec l'intervention des diplomates, sans donner un centime à ses créanciers, constituerait une situation tout à fait nouvelle et bien digne de faire réfléchir les peuples sur la façon d'interpréter la morale dans certains lieux. Il est probable, si l'Angleterre l'exige, que la Turquie diminuera quelque chose de ses prétentions.

REVUE DES JOURNAUX

Moniteur universel.

Le moment n'est pas venu de juger l'œuvre du long ministère du général de Cissey. Disons seulement qu'en quittant ce département, il laisse l'armée dans un état très-satisfaisant. Son successeur peut donc accepter sans crainte la lourde mission que vient de lui confier le Président de la Républiqne.

Il serait inutile de dissimuler que l'avènement de M. le général Berthaut donnera une vive impulsion à la réorganisation de l'armée, d'après les théories nouvelles. M. le général Berthaud est un des meilleurs généraux qu'ait produits la guerre de 1870. C'était donc naturellement à lui que le chef de l'Etat devait s'adresser pour poursuivre progressivement l'œuvre commencée. Sa nomination, attendue depuis longtemps, sera ratifiée par l'armée tout entière qui a suivi avec attention depuis 1871 les travaux de l'ancien commandant de la 10e division, sur les théories de manœuvres et l'organisation de l'armée territoriale.

Le nouveau ministre de la guerre est un ancien officier d'état-major, et c'est une raison de plus pour être assuré qu'il apportera dans la discussion de la loi sur la matière une grande autorité. Sa participation aux travaux de la commission chargée d'élaborer un projet de loi sur l'administration de l'armée permet de penser qu'il est également acquis au principe des réformes indiquées dans le rapport de M. de Freycinet. Le général Berthaut est partisan de la subordination de l'administration au commandement. On peut rappeler qu'il en fournit l'année dernière la preuve, en mettant aux arrêts un sous-intendant militaire qui avait laissé sans vivres une de ses brigades, aux manœuvres de Malesherbes.

M. le général Berthaud est né à Genlis (Côte-d'Or), le 29 mars 1817, et il est entré à Saint-Cyr le 24 novembre 1837. Colonel d'état-major du 4 mars 1864, il prit une part importante à l'organisation de la garde mobile. Ses brillants services pendant le siége de Paris lui valurent la conservation des étoiles de divisionnaire, bien qu'il n'eût été nommé général de brigade que le 19 juillet 1870.

Français.

Les journaux de Genève nous racontaient, il y a quelques jours, le duel acharné de deux des principaux soldats de l'insurrection parisienne : Vermesch et Lefrançais. Aujourd'hui, c'est de Bruxelles qu'arrive une nouvelle du même genre. Deux autres héros du 18 Mars, Pindy, qui fut commandant de l'Hôtel de Ville, et Chardon, jadis « délégué militaire à l'ex-préfecture de police » s'étaient pris de querelle dans un établissement public. Chardon avait reproché à Pindy d'avoir volé à la Commune l'argent qui lui sert aujourd'hui en Belgique à faire le commerce en gros des pommes de terre. Pindy n'avait pas goûté ce marivaudage. Tous deux se rendirent sur un point de la frontière de Hollande, assistés de quatre témoins choisis, cela va de soi, dans l'élite de ces intéressants personnages pour lesquels on réclame la cessation des poursuites. Les deux frères et ennemis mirent habits bas, et, au commandement de leurs témoins, se précipitèrent l'un sur l'autre avec fureur. L'arme choisie était le sabre.

Bientôt on vit Pindy faire une entaille au bras droit de son adversaire, qui ripostait aussitôt en lui enlevant lestement la joue gauche, de telle façon qu'au dire du correspondant de la *Patrie* une partie de la mâchoire se trouvait à découvert. Etait-ce là une de ces blessures dont parlait sans cesse Delescluze dans le *Réveil*, « que peut seule fermer la main puissante et fraternelle de la Démocratie » ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, le marchand de pommes de terre démocratiques et sociales ne prit que le temps de se bander la figure avec un mouchoir, et le combat recommença avec un nouvel acharnement. A cette reprise, le premier coup porté par Pindy à son frère en démocratie lui enleva un large lambeau de chair. Nouveau pansement, nouvelle reprise du combat. Enfin, après un certain nombre de reprises de ce genre, les deux adversaires, épuisés par la perte de leur sang, se virent hors d'état de continuer la lutte et on les transporta tous deux dans une auberge où l'on put enfin compter les coups. Pindy avait reçu six blessures et en avait fait huit à son adversaire.

On se rappelle que les héros du 18 Mars n'avaient pas attendu d'être vaincus et exilés pour se traiter d'une façon si fraternelle. Pendant la courte durée de leur fortune, chacun d'eux était tour à tour au pouvoir et en prison. Ils passaient de l'Hôtel de Ville à Mazas et de Mazas à l'Hôtel de Ville, comme un ministre d'aujourd'hui va de son cabinet à la Chambre des députés ou au Sénat. Fraternité et démocratie ! Depuis leur défaite, se rappelant le mal que le spectre de Baudin avait fait à l'empire, ils ont voulu avoir, eux aussi, leur Baudin, dont ils pourraient évoquer le fantôme. C'est Millière qu'ils ont choisi pour ce rôle, et, depuis trois ou quatre mois, il ne se passe pas de jour sans que le journal de l'ancien rédacteur de la *Lanterne* n'évoque ce spectre sanglant et ne demande la punition de ses « assassins ». Or, ce Millière, ainsi érigé subitement en saint de la démocratie en martyr de l'humanité, c'était précisément ce caissier infidèle que ce même Rochefort, qui le caresse aujourd'hui, avait jadis mis ignominieusement à la porte de son journal en l'accusant d'y avoir commis de scandaleux abus de confiance, en le traitant, dans une lettre qu'on a récemment reproduite, de *voleur* et de *lâche*. Si tels sont les saints de la fraternité démocratique, que peuvent donc être les autres ?

Nous espérons que les députés, y compris ceux de la gauche et de l'extrême gauche, réfléchiront sérieusement avant d'adopter la proposition Gatineau, qui rouvrirait les portes de la France à tant d'apôtres de cette fraternité d'un nouveau genre.

Journal des Débats

La coutume anglaise, aussi gênante pour l'histoire que pour les étrangers, selon laquelle un nouveau pair change de nom en prenant un titre, nous prive désormais de l'appellation originale, singulière, si familière et si universellement connue de Disraeli pour la remplacer par le titre de comte de Beaconsfield. Tout en joignant nos plus sincères hommages à tous ceux que le nouveau membre de la pairie anglaise a reçus dans son pays, nous ne pouvons nous défendre de regretter son ancien nom. Il était si connu, si aisé, si original de construction, si approprié à la personne, à la figure, à la tournure et à l'indéniable descendance ; il était, qu'on nous permette le mot, si lui-même, que nous éprouvons une certaine difficulté à appeler autrement l'homme unique qui le portait dans la vie publique depuis cinquante ans. En vérité, nous sommes très-contrariés d'avoir à débaptiser l'ancien Disraeli. Son titre ne représentera pas son nom, ce nom qui symbolise, qui honore et qui glorifie le triomphe du travail, du courage, de la patience, de la persévérance, servis par le plus charmant et le plus merveilleux esprit.

Il y a, en effet, un demi-siècle que Disraeli a commencé le dur pèlerinage de sa vie aujourd'hui si brillamment couronnée. Fils d'une race méprisée et alors exclue de la vie sociale comme de la vie politique, et dont il portait dans son nom comme dans ses traits l'indélébile empreinte, il sut, à travers des obstacles qui semblaient insurmontables, se frayer la grande route jusqu'aux sommets du pouvoir qu'il occupe encore et qu'il va abandonner demain. La société française, celle qui est sortie de la grande révolution égalitaire et de la fusion des classes, ne peut point juger des difficultés que rencontrait devant lui cet intrus qui voulait entrer dans la société la plus fermée, la plus étroitement close de l'Europe ; elle ne peut mesurer la hauteur et l'épaisseur du mur de séparation qui se dressait entre ces deux mondes. En France, on dit que tout soldat porte dans sa giberne le bâton de maréchal, et, devant la nation comme devant l'Europe, notre « petit bourgeois » a pu prendre naturellement et simplement la première place. Mais si l'on considère la profonde démarcation de classe qui existe en Angleterre, et qui à cette époque était encore bien plus prononcée ; si l'on regarde quelle montagne d'obstacles, quelle accumulation séculaire de préjugés se dressaient devant ce nouveau venu, on ne peut qu'admirer la ténacité indomptable, la persévérance invincible et le génie de volonté avec lesquels Disraeli a fini par imposer son autorité et son nom à la plus fière et la plus exclusive de toutes les aristocraties.

Nous parlons de son nom, parce que ce nom si caractéristique fait partie intégrante de son histoire. Bien que Disraeli ait toujours été officiellement de l'Eglise anglicane, non-seulement il ne s'est jamais défendu d'être de descendance juive, mais il s'en est plutôt fait honneur. Par un singulier procédé d'assimilation, il avait fini par épouser toutes les passions nationales anglaises. Nous ne savons pas s'il pratiquait beaucoup l'agriculture, mais il aimait la terre, l'influence territoriale. Nous ne savons pas s'il était très-religieux, mais il aimait l'Eglise établie, il la défendait comme institution nationale. Toutes ces prédilections anglaises, greffées sur son indestructible origine israélite, faisaient de lui une figure tout à fait particulière.

C'est involontairement que nous nous trouvons entraînés à parler de lui au passé; nous lui en demandons pardon, car il est vivant, et bien vivant. On peut même dire que les honneurs de la pairie n'ont pas dû le changer, car depuis sa première jeunesse il a toujours vécu en imagination, dans le monde de la richesse et de la noblesse. Il est, dans toute la force du terme, un Oriental, un homme des *Mille et une Nuits*. Les héros et les héroïnes de tous ces romans se meuvent dans la soie, dans la pourpre, dans l'idéal social. On ne rencontre dans ses livres que des ducs et des duchesses, des évêques et même des cardinaux, des banquiers cosmopolites et des califes de Bagdad, et toujours, toujours, dans la tissu de la trame et dans le fond de la perspective, l'influence de l'ancienne race. Ce fils de Sem, n'étant pas né comte comme il l'est devenu, s'est fait prophète, et, ne pouvant placer son bercean dans Grosvenor square, il l'a mis sur les eaux du Nil avec celui de son grand ancêtre.

Ce fut assurément un jour glorieux dans sa vie que celui où il fut enfin accepté sans contestation comme le chef du parti conservateur et noble de la Grande-Bretagne. Il eut de rudes combats à livrer; nous qui avons depuis bien des années suivi les luttes des partis anglais, nous nous rappelons combien de fois les conservateurs ont essayé de secouer le joug de cet étranger; mais toujours ils retombaient sous son autorité. Ils n'ont pas eu, du reste, à s'en repentir, car il a recomposé et reconstruit leur parti tombé en miettes; et c'est à sa patience infatigable, à son industrie, à son adresse, à sa merveilleuse habileté de tactique, qu'ils doivent d'être redevenus les maîtres.

Nous nous rappelons une autre époque encore, c'est celle où le romancier fit dans son pays une véritable révolution politique. L'apparition de *Coningsby* fut un événement. C'était le manifeste de la jeune Angleterre, conservatrice et libérale. Ravie, et pour ainsi dire grisée par ce charmant roman politique, l'Angleterre elle-même fut prise d'un accès romantique. *Coningsby*, et plus tard, *Sybil*, c'était comme une transposition de l'*Ivanhoe* de Scott, et de la *Conquête de l'Angleterre*, d'Augustin Thierry, dans le monde politique actuel ; l'adaptation de l'antagonisme des Saxons et des Normands aux luttes contemporaines. Ce fut surtout par ses romans que Disraeli exerça de l'influence sur son parti ; il élargit son horizon, il lui ouvrit des fenêtres; il lui fit respirer l'air extérieur.

C'est à tous ces titres que nous saluons l'avénement du nouveau comte de Beaconsfield. La récompense qu'il reçoit, la plus haute qui puisse être décernée dans une monarchie, est un honneur pour la grande république des lettres; et tous ceux qui estiment, aiment et respectent encore les plus vivantes et les plus brillantes manifestations de l'esprit humain seront heureux de la couronne de Disraeli.

JOHN LEMOINNE.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Au sujet des dernières fêtes de Lourdes Pie IX a adressé deux lettres : l'une à Mgr l'évêque de Poitiers, relativement à l'éloquente homélie que l'éminent évêque a prononcée; l'autre à S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, en réponse à l'adresse envoyée au Souverain-Pontife par les prélats réunis à Lourdes.

— Une association catholique s'est constituée au Mexique pour la défense de la Foi.

— Un concours a lieu chaque année pour l'obtention des bourses d'externes aux écoles primaires supérieures de la ville de Paris. Voici les résultats du concours de 1876 entre les écoles congréganistes et les écoles laïques :

Sur 256 élèves admissibles, 148 appartiennent aux écoles religieuses, et 58 seulement aux laïques.

Ces résultats sont significatifs, aussi sommes-nous bien sûr qu'il n'en sera pas fait grand bruit.

Les libres-penseurs croiront nécessaire sur ce sujet,

« De garder de Conrard le silence prudent. »

— Des succès des écoles congréganistes, dit une feuille religieuse, nous pouvons rapprocher ceux de l'école ecclésiastique des Carmes, à laquelle la Chambre des députés a retiré sa subvention.

D'un relevé qu'a publié la *Semaine religieuse* du diocèse de Paris, il résulte que cette école, a fait recevoir 13 licenciés ès-lettres ou ès-sciences, dans les deux sessions d'avril et de juillet de cette année.

— D'après une dépêche de Rome la santé de Mgr Antonelli donnerait des nouvelles et vives inquiétudes.

Henri NADAL

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT.

Séance du 21 Août.

Le Conseil général s'est réuni hier en séance, à deux heures de l'après midi. Un seul membre était absent, M. Bessières, conseiller général du canton nord de Cahors.

M. Roques, doyen-d'âge, procède au vote du bureau, en voici sommairement la composition :

Président : M. Roques.

Vice-Présidents : MM. Sérager, Theilhard.

Secrétaires : MM. Pierre Dufour, Duphénieux.

M. Roques, en prenant place au fauteuil, remercie ses collègues de la confiance dont ils l'honorent et les assure de son dévouement aux intérêts du pays,

M. le président donne la parole à M. le préfet dont les sages et patriotiques paroles doivent être entendues et comprises de tous.

DISCOURS DU PRÉFET.

Messieurs,

Après les quelques mois que je viens de passer dans l'étude et le soin des intérêts que vous représentez ici, je suis heureux de pouvoir venir vous rendre compte du résultat de mes travaux.

Ce résultat, Messieurs, je le proclame tout d'abord est satisfaisant et je suis fier d'avoir été appelé par M. le président de la République à administrer votre.... je puis déjà dire notre cher pays.

Je sais, Messieurs, que je trouverai en vous l'appui qui m'est nécessaire pour accomplir ma tâche. Je sais que si une partie d'entre vous jettent vers le passé un regard de regret et conservent pour des régimes tombés la reconnaissance du cœur, alors que d'autres placent comme nous, leurs espérances dans les institutions actuelles; quand il s'agit des intérêts du département, un seul sentiment vous unit, l'amour du pays.

C'est à ce sentiment, Messieurs, que je fais appel.

Comme vous, j'aime la terre de France; comme vous, j'aime déjà votre fertile Quercy, et je suis profondément persuadé qu'unis et confondus dans cette double affection, nous veillerons de concert à la défense des intérêts qui nous sont confiés et qui se rattachent aux grands intérêts de notre chère France.

M. le préfet fait ensuite un exposé très étudié de la situation du département. au point de vue de l'agriculture, de l'industrie, des voies de communication, etc. Rien n'échappe à la sollicitude du premier magistrat qui promet de se consacrer entièrement au bien-être moral et matériel de son département, et termine en ces termes :

Et maintenant, messieurs, une partie de ma tâche est finie. Je vous ai rendu compte, aussi exactement que possible, de la situation du département. J'ai appelé votre attention sur tous les points importants.

Je vous ai signalé les maux auxquels vous me semblez pouvoir porter remède et je vous ai indiqué avec l'impartialité que j'apporterai toujours dans l'accomplissement de ma tâche, les besoins que vous êtes appelés à satisfaire.

Votre dévouement bien connu, aux affaires du département et votre zèle pour le soin de ses intérêts me sont de sûrs garants que vous serez comme toujours, à la hauteur de votre mission et c'est dans cette assurance, que je termine ce rapport, dont je vous prie de n'imputer la longueur qu'à l'intérêt que je porte à votre belle contrée.

Le Conseil vote l'impression du rapport de M. le Préfet.

Avant de lever la séance les membres se réunissent en comité d'arrondissement pour constituer les diverses commissions.

La feuille qui représente à Cahors la dynastie de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France se livre à un singulier exercice à propos de M. Madier de Montjau et de son grotesque discours sur l'église Sainte-Geneviève.

Nos lecteurs connaissent l'escapade communarde de ce député, d'après le *Moniteur universel* qui a traité M. Madier de Montjau avec le sans-façon ironique qu'il faut prendre avec de pareils insulteurs et de pareilles insultes. Mais la feuille cadurcienne ne plaisante pas de la sorte. Quand on a pour saint et pour patron Napoléon III, qui se battit contre le pape Grégoire XVI et qui spolia le pape Pie IX, on est intraitable pour la défense de l'Eglise, et l'on prend bel et bien des airs de matamore de sacristie.... nous voulons dire de sacristie impériale.

Toucher au catholicisme. Ah ! prenez garde à vous, s'écrient ces bons apôtres du bonapartisme qui ont dissous la société de St-Vincent-de-Paul, et dont le premier patron, Napoléon Ier, emprisonna un Pape. Quelle trilogie ! un pape emprisonné, un pape combattu les armes à la main, un pape spolié.... par les Bonaparte ! Voilà des titres inappréciables, mais d'un genre tout à fait particulier, pour le journal qui représente à Cahors la dynastie de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France.

Quoiqu'il en soit, cette feuille cite, d'après la *Gazette de France*, un extrait du compte-rendu *in extenso* du *Journal officiel*; et elle semble nous reprocher avec l'esprit qui lui est habituel, de ne pas avoir fait connaître un discours de M. de Valon en réponse à M. Madier de Montjau.

A Dieu ne plaise que nous nous montrions récalcitrants ! Nous allons faire connaître le discours de M. de Valon. Il est ainsi conçu :

M. de Valon *et plusieurs autres membres* : ASSEZ ! ASSEZ !

Nous ferons remarquer que ce discours est un discours en collaboration.

Mais il y en a un autre. Nous le reproduisons également :

M. de Valon. — LE VOTE RÉPONDRA, JE L'ESPÈRE.

Le premier discours est en un seul mot et contient cinq lettres de l'alphabet. Nous sommes à la disposition du *Courrier du Lot* pour mentionner celle de ces cinq lettres qui concerne M. de Valon; et, s'il y a dix collaborateurs au lieu de cinq, nous dirons, avec le même empressement, quelle est la demi-lettre qui constitue la part de collaboration de M. de Valon.

Quant au second discours, qui prévoyait à l'avance que tous les républicains, moins 60 radicaux, voteraient contre M. Madier de Montjau (ce qui prouve qu'on n'avait pas besoin des bonapartistes), quant au second discours, disons-nous, il n'a pas été fait en collaboration ; et son étendue rappelle celui que M. de Valon prononça le 21 ou le 22 janvier 1875, pour déclarer que Louis XVI avait conspiré contre la France avec l'étranger.

EXAMEN DU BACCALAURÉAT. — RÉSULTATS.

Baccalauréat ès-sciences.

Vieussens (complet), Pruniéras, Antoine, (restreint).

Baccalauréat ès-lettres.

2e Série d'examen (Philosophie).

Ausset, Delrieu, Mazeillé, Pruniéras, Antoine.

2e Id. (Rhétorique).

Cantarel, Labro, Coudesaignes avec la mention assez-bien ;

Pradel, Peyrissac, Bugat, Girardeau.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. Daudidier.

Audience du 21 août.

Affaire Tillou. — Vol qualifié.

Nous avons raconté longuement dans le *Journal du Lot*, comment M. le curé de Rouillac, entrant dans l'église le 18 avril, vers minuit, y avait surpris un voleur, et l'avait maintenu dans un confessionnal jusqu'à l'arrivée des gendarmes.

Tillou vient rendre compte aujourd'hui de son crime à la justice. L'accusé est un voleur incorrigible, il a déjà subi cinq condamnations pour vol.

Reconnu coupable par le jury, Tillou a été condamné à 8 ans de travaux forcés.

Ministère public : M. de Bellegarde substitut.

Défenseur : Me Carbonnel.

Audience du 21.

Affaire Malbec, Antoinette — Faux en écriture privée et usage de faux.

Au mois de juin 1874, Antoinette Malbec, épouse Delmon, qui exerçait à Salviac un petit commerce de rouennerie, avait remis au sieur Ilbert, négociant à Cahors, en paiement du compte qu'elle lui devait une valeur de 300 fr. paraissant souscrit par un sieur Denis Bousquet, à l'ordre de M. Delmon, et endossé par celui-ci.

Sur la plainte du sieur Bousquet, l'information a établi que le billet à ordre, le bon pour 300 fr. du prétendu souscripteur et sa signature étaient fausses et qu'il en était de même de l'endossement fait par le bénéficiaire. L'accusée fait des aveux complets. Il convient toutefois d'ajouter que pendant le cours de l'information le porteur du billet à ordre a été désintéressé.

Sur la déclaration négative du Jury, Antoinette Malbec, a été acquittée.

Ministère public : M. Cénac.

Défenseur : Me Lurguie.

Audience du 22.

M. H. Clerc, journaliste, comparaît devant le jury sous l'inculpation d'outrages envers le culte catholique légalement reconnu par l'État. L'accusation a trouvé ces outrages dans une lettre écrite de Paris par M. Clerc et publiée dans le numéro du *Républicain du Lot* du 13 juin.

M. Brassac, gérant du journal, avait été également mis en accusation.

Seul reconnu coupable par le jury, M. Clerc, en faveur de qui les circonstances atténuantes ont été admises, a été condamné à trois mois de prison et 300 francs d'amende.

Le train de onze heures a amené hier à Cahors un très grand nombre de réservistes. Ils ont été immédiatement équipés et dès hier au soir, nos rues étaient sillonnées par des militaires. Ce matin à 6 heures, les exercices ont commencé.

Le *Journal officiel* a publié une circulaire de M. le ministre de l'intérieur aux préfets, invitant les municipalités à venir en aide, comme en 1875, aux familles nécessiteuses des réservistes.

On ne saurait trop louer M. le ministre de l'intérieur de sa sollicitude pour une classe aussi intéressante que celle des ouvriers et journaliers obligés d'obéir à la loi du recrutement. Quoique cette obligation soit connue, que la date en soit prévue, longtemps à l'avance, il est certain qu'un grand nombre de réservistes appartenant aux deux classes précitées, ne peuvent pas toujours épargner une somme suffisante pour assurer, même pendant une courte absence, la situation de leur famille. La plupart vivent, en effet, au jour le jour et quand la maladie, le chômage ou l'absence forcée, ce qui est aujourd'hui le cas, vient enlever à la famille son unique ressource, la gêne ne tarde pas à se faire sentir. C'est pour parer à cet inconvénient inévitable que M. le ministre a fait appel aux municipalités. Du reste, cet appel est simplement pour mémoire, car, l'année dernière plus de deux mille communes, — et notamment celle de Cahors, — ont voté à cet effet des crédits prévisionnels s'élevant ensemble à 350,000 francs. Aussi, dans sa circulaire M. le ministre reconnaît que les administrations municipales ont rempli largement leur mission.

En terminant, M. de Marcère exprime la conviction que les assemblées locales s'inspireront, cette année, des mêmes sentiments. Cette conviction, les réservistes l'ont également, et elle contribuera certainement à leur faire supporter sinon gaiement, du moins passablement leurs 28 jours de service.

On nous assure qu'une puissante Compagnie serait à la veille de se former et de solliciter l'autorisation de nourir les officiers. Ce serait là une belle nouvelle pour tous, car en supposant même que cette Compagnie ne dût fonctionner qu'à Paris et dans les principales villes, il en résulterait au moins pour un certain nombre d'officiers, une augmentation de bien-être et une diminution de dépense. Le prix de la pension a presque été partout en augmentant, et trop souvent la table est loin d'être suffisamment servie. Une Compagnie unique pourrait faire les frais nécessaires et arriver à une amélioration qu'il ne nous paraît pas bien difficile pour l'obtenir.

Dimanche soir un violent orage a éclaté sur notre ville.

L'horizon était en feu et le tonnerre grondait sans interruption.

La pluie n'a pas cessé de tomber avec abondance pendant toute la soirée et une partie de la nuit, mais sans grêle; la quantité d'eau recueillie est environ 7 centimètres, c'est-à-dire 70 litres par mètre carré.

Un vent très-violent et le feu électrique ont purifié l'atmosphère et ramené la fraîcheur.

Nous lisons dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne :*

Hier soir la foudre est tombée sur la succursale de la Banque de France à Montauban.

Le feu du ciel a pénétré dans la cuisine du 1er étage, où elle a renversé une cloison, et détaché quelques briques de la cheminée, sans causer d'autres dégâts.

On croit qu'elle est entrée ou sortie par la conduite d'eau, dont le tuyau a été tordu.

Heureusement il n'y avait personne en ce moment dans la cuisine. M. le Directeur et sa famille ont senti une très forte commotion, qui cependant n'a pas eu de suites fâcheuses.

Dans le jardin de la Banque, la foudre a laissé de nombreuses traces de son passage sur le sable des allées.

Il est probable qu'à cette occasion un paratonnerre sera installé sur l'hôtel de la Banque. La plupart de nos monuments en sont aussi dépourvus, et la préfecture elle-même est garantie d'une manière très-insuffisante.

Mercredi 16 août a eu lieu la distribution des prix du pensionnat St-Charles établi à Gramat et dirigé par les Frères des écoles chrétiennes.

M. Carriol, curé de Livernon, occupait le fauteuil de la présidence.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

NÉCROLOGIE

M. de Capella, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, en retraite à Montauban, vient d'éprouver une perte cruelle : Mme de Capella s'est éteinte le 15 de ce mois, à l'âge de 52 ans, après une longue et douloureuse maladie. Tous ceux qui ont fréquenté le salon de Mme de Capella à Constantine, à Cahors, au Mans, à Paris et à Montauban, se souviennent de la grâce attrayante, de l'exquise bonté, de l'intelligence d'élite dont elle était douée, de la diversité de talents qu'elle possédait. Mais c'est à Cahors que, pendant six ans, s'est écoulée la plus heureuse période de la vie de cette femme supérieure. Qui ne se souvient avec quelle affabilité elle faisait accueil dans sa maison à toute une génération de jeunes lycéens, camarades de son fils unique, dont la mort inopinée lui avait sans doute, occasionné le germe de la maladie à laquelle elle vient de succomber. Tous ces enfants, aujourd'hui hommes mûrs, ont gardé le souvenir de ces premières et chères impressions; ils mêleront pieusement leurs larmes à celles de l'homme éminent qui vient d'être si cruellement éprouvé.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service spécial du Journal*).

Paris, 20 août, 3 h. 10 soir.

M. Camille-Claude, député de la Meurthe-et-Moselle, a été frappé par la foudre. Il est mort instantanément.

Election sénatoriale de Laval : électeurs inscrits 338, votants 328.

M. Bernard Dutreil, candidat conservateur, a été élu par 189 voix, contre M. Goyer-Dubignon, qui en a obtenu 139.

Paris, 20 août, 1 h. 40 matin.

MM. Christophle et de Marcère sont arrivés dans la matinée à Domfront; ils ont été reçus à la gare par le préfet, les autorités et les notabilités du pays.

A jeudi les détails.

Paris, 22 août, 11 h. 30 matin.

Le parti républicain modéré et le parti constitutionnel ont gagné six nominations de présidents de conseils généraux. Le parti radical, une.

Restent trente départements à connaître.

Bourse de Paris

Cours du 22 août.

Rente 3 p. %.....	72.15
— 4 1/2 p. %.....	104.25
— 5 p. %.....	106.25

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 21 Août	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.700 »	3.640 »
Crédit foncier.....	750 »	762 50
Orléans-Actions ...	1.065 »	1.065 »
Orléans-Obligations.	328 »	327 50
Suez.....	536 »	535 »
Italien 5 %.....	72 85	72 80

Une nouvelle Edition de la Géographie illustree complète de la France, par Jules Verne et Théophile Lavallée, entièrement remise au courant des changements de toute sorte : territoire, lignes de chemins de fer et autres, survenus depuis 1870, paraît aujourd'hui à la Librairie J. Hetzel et Ce, 18, rue Jacob. Cette révision minutieuse, qui touchait à la fois aux dessins et au texte, aux cartes, a été confiée au soin de M. Dubail, professeur adjoint de Géographie à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr.

Cet excellent ouvrage est orné de 95 Cartes et de 100 grandes vues des principaux sites et mouvements de France. Il paraît en 20 fascicules à 50 c. et formera, complet, un très-beau, très-fort et très-riche volume illustré, petit in-4o, à deux colonnes de 800 pages ; son prix d'une modicité extraordinaire, 10 fr. broché, 13 fr. cartonné doré, le met à la portée de tous. En vente les quatre premiers fascicules.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, Gustave Avocat, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative a su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs *Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano*, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la *Chanson du Jour* et le *Conservatoire populaire du Chant* ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

L'Exposition illustrée de Philudelphie — The Philadelphia Exhibition illustrated, — Se publie sous ce double titre : une revue bi mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands jour-illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genèveet Philadelphie.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

22 août 1876 (34).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE HUITIÈME.

(*Suite.*)

En effet, ils se rencontrèrent quelque temps après, et Lupo tint sa promesse. Nous raconterons ces événements plus tard, pour le moment, nous allons nous occuper du comte del Balzo.

Il reçut, quelques jours après l'entretien de Marco et d'Ottorino, un messager venu de Milan, avec lequel il s'entretint longtemps en secret. Il annonça ensuite à sa femme qu'ils partiraient le lendemain pour Milan et qu'on eût à se préparer sur le champ. Ermelinde, fort fâchée de cette résolution soudaine, en chercha en vain les raisons.

Quand on parla de la route qu'il fallait prendre elle proposa d'aller par eau jusqu'à Lecco, et de prendre la route qui menait à Milan. Dieu sait quelle route? Imaginez-vous un chemin défoncé, fangeux, plein de trou ou un cheval s'enfonçait jusqu'au ventre, voilà quelles étaient les routes d'alors. Malgré tout cela c'était la meilleure voie à prendre, mais le comte, qui depuis son naufrage aimait le lac et les barques comme un buveur novice aime le vin le lendemain du jour où il s'est enivré pour la première fois, ne voulut pas en entendre parler, et se décida à passer par le Valais, Canzo et Inverigo.

C'était bien plus dangereux; car indépendamment des périls auxquels ont était exposé en traversant à cheval des sentiers raides, étroits et bordés de précipices, on courait encore le risque d'etre détroussé par les châtelains des environs. A cette époque tout hobereau qui avait quatre domestiques à gages voulait faire la guerre et, faute de mieux, la faisait sur les routes comme ce Rinier du Corneto et ce Rinier Pazzo que le Dante a cités.

Pauvres temps! où l'on n'était pas encore arrivé à comprendre qu'entre deux choses mauvaises, mieux vaut choisir la moins mauvaise.

Le comte et sa famille se mirent en voyage de bon matin avec une suite d'environ vingt personnes. Tantôt ils suivaient les sentiers tortueux d'une colline; tantôt les sinuosités d'une vallée; tantôt ils traversaient le lit d'un torrent desséché et parsemé de blancs cailloux, tantôt ils s'égaraient dans des bosquets verdoyants d'oliviers, de lauriers et de myrtes. Parfois un obstacle imprévu leur cachait le lac sur lequel ils réglaient leur route; mais arrivés au sommet de la colline ou au détour de la montagne ou à la sortie du bois ils le revoyaient aussitôt, ici visible et ouvert, là masqué à demi par le feuillage des arbres, mais toujours varié par des baies, des promontoires des barques qui laissaient sur sa surface la trace de leur sillage, des cabanes et des hameaux qui s'élevaient sur sa rive.

Béatrix émue à la vue de ces lieux aimés qu'elle quittait pour la première fois, pensait avec une joie mêlée de frayeur à l'avenir qui s'ouvrait devant elle et de temps en temps elle tournait ses regards vers l'antique donjon de son père, et lui envoyait un nouvel adieu, comme si elle eût deviné qu'elle ne le verrait plus.

Arrivés au pont de Malpensata sur le Lambro; ils rencontrèrent deux pêcheurs de Vassena qui avaient été dépouillés tout près de là par des voleurs, en revenant de Mouza où ils étaient allés vendre leur pêche de la semaine. Un d'eux, après avoir raconté son malheur, dit au comte qu'on l'avait chargé de lui remettre une lettre, mais que les brigands la lui avaient enlevée.

— De qui était-elle? demanda ce dernier.

— Je l'ignore, répliqua le pêcheur, c'est le fils de votre fauconnier qui me l'a remise sur le marché de Mouza.

— Lupo était donc à Mouza?

— Oui, en compagnie de ce cavalier... de ce beau jeune homme qui a passé tant de temps à votre château.

— Béatrix frissonna, mais parvint à contenir son émotion. Seulement quand on se remit en marche elle dit à sa mère en lui montrant les deux pêcheurs : Pauvres gens! ils n'ont peut-être pas du pain pour leurs enfants. Je veux leur donner quelque chose.

— Oui, donne leur au nom de Dieu.

La jeune fille donna une pièce d'or à celui qui avait parlé.

— Partagez-vous cet or, dit-elle, et priez Dieu pour nous.

Nous avons vu, quand nous avons parlé dernièrement de Béatrix et d'Ermelinde, que la mère en voulait à sa fille de ce qu'elle était allée à la chasse malgré sa défense et que la fille, s'était, elle aussi, fâchée contre sa mère. Mais Béatrix ne put supporter longtemps la froideur de sa mère et le surlendemain du départ d'Ottorino, tout émue, elle lui raconta comment elle lui avait désobéie involontairement, et alla même jusqu'à lui montrer la lettre qu'elle avait trouvée dans le livre de Dante.

Ermelinde la lut. Ottorino avouait que des démarches avaient été faites pour l'unir à la fille de Franchino Rusconi, mais que sa parole n'était pas formellement engagée; qu'il était fermement décidé à n'avoir d'autre épouse que Béatrix. Il la priait de lui pardonner s'il osait lui écrire avant d'avoir demandé sa main à ses parents et déclarait qu'il ferait cette demande aussitôt qu'il pourrait espérer de se voir agréer.

Ermelinde promit à sa fille de faire, pour la contenter, tout ce qui dépendrait d'elle. Elle l'exhorta à ne pas s'abandonner à de folles espérances. Marco avait conduit toute cette affaire, et il pourrait arriver qu'il fût plus difficile que ne le croyait Ottorino, de l'y faire renoncer. C'était un homme fier, habitué à n'être jamais contrarié, et en outre, il avait contre leur famille de vieux motifs de haine. Enfin elle lui recommanda de ne pas agir toujours à sa guise et la jeune fille lui promit d'écouter toujours ses conseils.

(*A suivre*).

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Les communications entre la France et l'Angleterre, par Amédée Sébillot.

La situation de l'enseignement primaire dans le département de la Seine (1er article), par Georges Lassez.

L'Arbirage volontaire et les Chambres syndicales, par Vavasseur.

L'Assistance publique dans les hôpitaux : Les femmes en couches. — Hôpitaux généraux. — Conclusion (2e article), par le docteur Gaëtan Delaunay.

La Théorie du Libre-Echange et le Libre-Echange à l'intérieur : la Liberté de l'outil (7er article), par Menier.

Le Budget de la guerre : la Solde et l'Effectif, par A. Chazeaud.

La Conversion du 5 0/0, par Henri Genevois.

Un Projet de loi internationale sur les lettres de change, par L. P.

La Question des chemins de fer en Italie, par H. Rouillier.

Chronique économique.

France. — La situation agricole : la Moisson en 1876. — La sécheresse et ses effets. — Les Cultures dérobées. — L'Institut agronomique. — Les Prud'hommes ruraux. — Les Circulaires du ministre de l'agriculture. — Les irrigations dans le département des Bouches-du-Rhône. — Rapport de M. Barral. — Concours d'irrigation dans Vaucluse, par Ernest Menault.

Angleterre. — La Situation économique : I. Rapport du consul anglais sûr la situation économique et commerciale de la Guyane française. — II. Uniformité des monnaies entre l'Angleterre et les Etats-Unis, par Edmond Barbier.

Société de statistique de Paris : Séance du 3 juin 1876, par A. C.

Bibliographie.

Commentaire de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, par Bard. — Guide médical pratique de l'officier par Chassagne et Desbrousses. — Lettres sur l'Egypte contemporaine, par Gellion-Danglars — Cours d'économie industrielle par Paul Coq. — Le Pain à bon marché, par Barrabé.

Bulletin économique.

Actes officiels. — Chambre des députés. — Sénat. — Le Budget de 1877. — Le Commerce des six premiers mois. — Mouvement commercial de l'Autriche-Hongrie. — Le Recensement en Norwége et Suède. — L'immigration anglaise au Canada. — L'importation et l'exportation des minerais de fer en France. — La Poste et les valeurs déclarées ; le transport des imprimés sous enveloppe, par Georges Lassez.

Bulletin politique.

Quelle publication a jamais réuni deux groupes comme ceux à qui l'on doit les textes et les dessins des FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES ? De part et d'autre, c'est un vrai bataillon d'élite. Parmi les écrivains, vous avez : Gozlan, de Balzac, Janin, Achard, Nodier, Soulié, Gautier, Karr, Wey, P. de Koch, E. de la Bédollière, T. Delord, Fertiault, etc. ; parmi les artistes : J. Johannot, Gavarni, Charlet, Meissonnier, Grandville, Daumier, H. Monnier, Bertall, E. Bayard, etc. Que ne peut-on attendre de plumes et de crayons pareils ! De nulle époque il n'aura été fait un tableau plus étrange et plus fidèle.

Chaque semaine, il paraît deux livraisons, à 25 c. l'une ; 30 c. par la poste.

En vente chez J. Philippart, éditeur éditeur des FRANÇAIS, rue de Buci, 12, à Paris, et chez M. Girma, libraire à Cahors.

LE VOLEUR

Cabinet de lecture universel

Fromont jeune et Risler aîné, par Alphonse Daudet (suite). — Les mystères des Carrières Montmartre, par F. du Boisgobey (suite). — Une faction de 1700 ans, par le général Ambert. — L'Italie par Jules Gourdault. — Pensées. — L'ami en question, par Louis Dépret. — Par-ci, par-là. — Drames de la vie réelle. — Nouvelles des théâtres et des arts. — Bulletin. — Revue pour rire, par Cham.

Bureaux : 30, rue des Saints-Pères, Paris

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 8 (19 août 1876.

Association française pour l'avancement des sciences ; congrès de Clermont-Ferrand. — La période glaciaire falunienne, par M. Vézian. — Les lois de la mémoire personnelle et ancestrale, par M. T. Laycock (suite).—Autonomie de la science physiologique ; conclusion, par M. Claude Bernard (suite et fin). — L'incident de l'Ecole polytechnique. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

* * *

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 8 (19 août 1876).

Livres et souvenirs (suite et fin), par M. H. Reynald. — La légende des croisades, par Raoul Rosières. — Une excursion dans le Magne, d'après les papiers inédits de M. le colonel Clarinval. — Le Forum, d'après M. Ferdinand Dutert, par M. Ch. Bigot. — Notes et impressions, par N***. — La semaine politique.

(*On s'abonne au bureau du journal, 17 rue de l'Ecole de médecine, à Paris.*

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

II. — L'éditeur Lacroix continue avec un succès qui ne se dément par la publication de l'*Histoire de France*, de Michelet en livraisons illustrées qui paraissent régulièrement deux fois par semaine et ne coûtent que *cinquante centimes* chaque. Trois volumes sont parus. Nous sommes arrivés en plein moyen-âge. La guerre de cent ans et ses horreurs, les luttes de Charles V contre les Anglais et contre les troupes du roi de Navarre, les exploits de Duguesclin, les tentatives d'Etienne Marcel sont des pages admirables que Michelet a écrites avec toute son âme. Le sujet est fécond, mais il fallait tout le génie de l'illustre historien pour en tirer un parti saisissant.

LE TOUR DU MONDE. — *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 815e livraison. (19 août 1876). *Texte :* La conquête blanche, par William Hepworth Dixon. 1875. Texte et dessins inédits. — — Dix dessins de Riou, Th. Weber E. Guillaume, A. Marie, Taylor et Bertall.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 194e livraison (19 août 1876). — TEXTE : L'oncle Placide, par J. Girardin. — Organisation militaire des Romains et des Gaulois, par P. Vincent. — La Petite Duchesse, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Les Paquerettes, par Charles Schiffer. — L'Argonaute et le Nautile, par Mme Gustave Demoulin.

Dessins : A. Marie, Régamey et Mesnel.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LES PLUS GRAND SUCCÈS DU PIANO

ŒUVRES NOUVELLES

DE JULES KLEIN

Cerises Pompadour, Fraises au Champagne, Patte de Velours, Lèvres de Feu, Pazza d'Amore, Cuir de Russie, valses.

Radis Roses ? Mazurka.

France adorée ! Marche française.

Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, polkas.

Transcriptions brillantes à 4 mains, par **Renaud de Vilbac ;**

Cerises Pompadour, valse, *Radis roses*, mazurka.

Jules Klein, quadrille, composé par Deransart, chef d'orchestre de Valentino, sur les œuvres populaires du célèbre compositeur. (Le même quadrille transcrit à 4 mains, par **Renaud de Vilbac).**

Valses chantées : *Fraises au Champagne* et *Pazza d'Amore*.

Mélodies célèbres de Jules Klein : **Rayons perdus, Soupir et Baisers.**

On reçoit *Franco* les œuvres de Jules Klein, en envoyant pour chacune 2 fr. 50 en timbres-postes (à 4 mains : 3 fr. ; 2 fr. pour le Quadrille ; 1 fr. 70 pour les Mélodies) à Colombier, éditeur, rue Vivienne, 6, à Paris.

Veut-on avoir le tableau le plus pittoresque et le plus vrai de notre époque ? On n'a qu'à parcourir la publication que lance en ce moment M. J. Philippart : LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES Jamais on n'a vu se grouper autant d'illustrations du crayon et de la plume pour la confection d'un ouvrage. De part et d'autre, c'est un bataillon d'élite, et, si on les nommait, on en compterait plus de 150. — En fait d'humour sérieuse, on ne trouvera jamais rien d'aussi digne de rester.

Il paraît deux livraisons par semaine, au prix de 25 c. l'une ; 30 c. par la poste.

Elles sont en vente chez J. Philippart, éditeur des *Français*, rue de Buci, 12, à Paris, et chez M. Girma, libraire à Cahors.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

CHARBONNAGES DU ROANNAIS

(Bassin de la Loire)

Siège social : 21, rue de Grammont

Capital social : UN MILLION

ÉMISSION

de 6,000 Obligations de 300 fr.

Amortissables en 35 années, à partir de 1877, et rapportant 15 fr. par an, payables par semestre le 1er Janvier et le 1er Juillet.

GARANTIES

Les Obligations ont pour garanties : la coucession de **Mines qui sont très considérables,** — le **Matériel de la Compagnie,** constructions, machines à vapeur, bâtiments, etc., etc. Les travaux d'exploitation se composant de deux grands puits déjà foncés, des galeries d'extraction ; en un mot, de tout l'agencement nécessaire à une exploitation de Charbonnages.

Les concessions de la Compagnie, située dans le centre industriel le plus important de France, peuvent fournir une extraction de plus de **200,000 Tonnes** par an, pendant plus **DEUX SIÈCLES**.

Prix d'émission : **240** francs

PAYALES COMME SUIT :

En souscrivant.....	**40** fr.
A la répartition.....	**50**
Au 15 septembre.....	**50**
Au 15 octobre.....	**50**
Au 15 novembre.....	**50**
	240 fr.

Il sera bénéficié **6** % l'an pour les versements anticipés.

L'intérêt ressort à **6 1/2** pour cent sans compter la prime d'amortissement,

La Souscription sera ouverte

Le Mercredi 23 *et le Jeudi* 24 *Août* 1876,

A PARIS, chez M. BUISSON, Banquier, Directeur du **Comptoir des Coupons, 10, place de la Bourse, et 11, rue Feydeau.**

Dans les Départements, chez tous les Banquiers correspondants.

Les titres au cours moyen et les Coupons échéant en Août, Septembre, Octobre et Novembre seront reçus comme espèces.

La cote officielle sera demandée à la Bourse de Paris et à celle de Lyon.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

Crédit foncier de France.

Emission à 490 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, no 19 ; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

Les Nappes de famille

sont fabriquées avec un nouveau tissu anglais blanc, souple comme le linge et ne s'altérant jamais. C'est surtout à la campagne et pendant les vacances que ces nouvelles nappes sont appelées à être appréciées et à rendre de nombreux services d'économie et de propreté. Elles ne demandent aucun soin particulier, il suffit après chaque repas de les essuyer avec une éponge pour immédiatement en faire disparaître toutes taches de vin, de café ou de graisse. L'encre même n'y laissant aucune trace elles peuvent donc servir de tapis et rester sur la table sans se déchirer sans se salir.

Voici les dimensions et prix de cet article unique qui est vendu avec garanti et qui ne se trouve qu'à paris, chez M. E. CHICOT, 27, rue d'Aboukir, seul propriétaire (Expédition contre mandat poste).

1m 37 carrés	Tissu uni,	8f	Damassé	10f.
1 37 sur 1m 65	»	» 10	»	12
1 37 sur 2m	»	» 12	»	14
1 57 carrés	»	» 16	»	18
1 57 sur 2m	»	» 20	»	22
1 57 sur 3m	»	» 30	»	32

Ajouter 2 fr. pour recevoir franco de port et d'emballage une ou deux Nappes.

L'immense succès de *Quatre vingt-treize* illustré va toujours s'accroissant à chaque livraison nouvelle. La 4e série à 50 centimes est en vente et commence cette partie du grand livre de Victor Hugo intitulée : *A Paris*, où l'histoire se mêle au roman avec un intérêt si puissant.

Les quatorze dessins qui illustrent cette série donnent une suite très-curieuse des tableaux et des scènes du Paris tumultueux, terrible et superbe de 93. Signalons parmi ces dessins ; la *Queue aux épiceries*; le *Renversement de la Statue de Louis XIV*; le *Cabaret de la rue du Paon* ; la célèbre *Entrevue de Danton, Marat et Robespierre*; les intérieurs des *Cafés* du temps ; puis les clubs, le *Club de l'Evêché*, le *Club des Jacobins* ; un *Dîner chez Robespierre*, une *Tribune publique de la Convention*, etc.

La gravure la plus curieuse est peut-être le facsimile, absolument exact, d'un arrêté du Comité de salut public, photographié sur une pièce du temps, et où les signatures de Robespierre, de Danton et de Marat sont autographiées d'après des originaux authentiques.

ACHETEZ vos MONTRES

DIRECTEMENT EN FABRIQUE

Économie réelle.— Garanties sérieuses.

Boîtes, Gravures, Chiffres et Décorations à votre goût.

Une des plus anc. maisons de Fabrication, fondée en 1794 et continuée depuis 1849 par **AMIET** ancien Directeur de l'Ecole d'Horlogerie, membre de l'Acad. nationale A.M.&C.

Rue St-Vincent, 46, **Besançon,** *seule ville française de production.* Envoi franco de prix c-t et renseignements.

Pour tous les articles et extraits non signés,

Le propriétaire-gérant A. Laytou.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles ; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentioes plus délicates ; chacun se plaît à à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers. dans l'Hôtel même.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

A vendre ou à louer

En bloc ou à parcelles.

Une maison et cour sur la place de Labastide-Murat, en face de la Halle, centre des affaires, occupée depuis plus de quarante ans par un commerce d'épicerie, fers, fontes, mercerie, quincaillerie, etc., tenu depuis fort longtemps par M. Brunet de Laroque-des-Arcs et aujourd'hui par M. Villars.

S'adresser pour traiter à Me Brugalières, notaire à Labastide-Murat.

On donnera les plus grandes facilités pour le paiement.

LA

RÉFORME ÉCONOMIQUE

REVUE BI-MENSUELLE

Des Questions Sociales, Politiques, Fiscales, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRAND IN-8° (112 pages)

Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au *BIEN PUBLIC*, moyennant **56** fr. au lieu de **70**

Primes diverses

ABONNEMENTS ;

Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois 6 fr.

Prix du Numéro : 1 Franc.

Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuzes

Ensemble ou séparément environ 200 syphons.

S'adresser au bureau du Journal.

FLEURS ARTIFICIELLES.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris

Les *Modes Parisiennes* sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux *Modes Parisiennes* de publier, *bien avant les autres journaux*, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et départements

PREMIÈRE ÉDITION COMPRENANT

1° Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures ;
2° Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

1 an, **14** fr.—6 mois, **7** fr.—3 mois, **3** fr. **50**

DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT

1° Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition ;
2° Chaque mois la double pl. de Patrons ;
3° Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.

1 an, **25** fr.—6 mois, **13** fr. **50**—3 mois, **7** f.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.